

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [3]

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

POLITIQUE

Prochaines élections cantonales (VD)

Les 6 et 7 mars seront élus pour quatre ans nos 200 nouveaux députés. Pour les élections au Grand Conseil, le canton est divisé en trente arrondissements électoraux qui ont droit chacun à un député de base plus un nombre variable selon la densité de la population; cette dernière est en mouvement constant, aussi recalcule-t-on, lors de chaque recensement, le quota de députés des trente arrondissements. Pour ces prochaines élections, Lausanne perd cinq sièges, Aigle, Bex, La Vallée, Orbe, Vallorbe et Vevey en perdent un, tandis que Ecublens et Begnins en gagnent deux et que Cossonay, Echallens, Lavaux, Morges, Nyon, Rolle et La Tour en auront un de plus.

Ces modifications ne seront pas sans incidence sur les élections: les partis se répartiront différemment les sièges et les femmes y perdront peut-être un ou deux sièges; Lausanne élisait en 1978 la moitié des députés; avec cinq sièges de moins, il pourrait y avoir quelques pertes du côté féminin, à moins que les autres arrondissements n'accordent leur siège supplémentaire à une femme. Souhaitons-le.

En attendant, regardons les proportions de candidates:

date	total candidats	dont femmes	% de femmes
1970	548	61	11,1 %
1974	689	83	12 %
1978	685	120	17,5 %
1982	714	141	19,7 %

La proportion augmente donc toujours un peu, ce qui est déjà réjouissant. Six arrondissements n'ont pas de candidates. Le pourcentage des autres se situe entre 7,6 et 38 %; c'est l'arrondissement de Vevey qui atteint ce dernier chiffre. (Begnins: 31,5 %; Romanel: 31,2 %; Yverdon: 29 %; Lausanne: 25,3 %...)

S. Chapuis-Bischof

Les législatifs vaudois et la représentation féminine (VD)

L'Association pour les droits de la femme mène pour la quatrième fois une étude sur la participation des femmes à la vie politique des communes. Il est intéressant en effet de voir le nombre des candidates et des élues aux 128 législatifs communaux vaudois. C'est le seul canton qui possède autant de communes où le législatif est élu par les citoyens, et faire une statistique sur un tel nombre de communes permet de tirer des conclusions très valables. Nous avons pu obtenir tous les chiffres

avant la publication de l'étude* et établir quelques moyennes générales.

Proportion de candidates

en 1969, 8 %; en 1973, 10,8 %; en 1977, 12,9 %; en 1981, 14,7 %.

Proportion des élues

en 1969, 5,7 %; en 1973, 7,1 %; en 1977, 9,5 %; en 1981, 10,8 %.

On peut donc faire une constatation réjouissante: la progression est faible, certes, mais elle est continue. On fait davantage confiance aux femmes en leur proposant une candidature et surtout en les élisant. Sur les trente arrondissements électoraux, seuls quelques-uns voient leur moyenne baisser momentanément (4 au niveau des candidatures et 3 à celui des élus) et la plus forte augmentation des autres arrondissements entraîne la moyenne cantonale vers le haut.

Sch.

(* Elle pourra être obtenue dès la mi-mars auprès de Susanne Vulliamy, présidente de l'ADF, 1699 Maracon)

Berne francophone: cours ménagers à Bienne

Les cours ménagers pourraient devenir facultatifs! Les « boycotteuses » sont contentes de la tournure des événements.

La commission parlementaire qui a examiné le problème des cours ménagers obligatoires, dont plusieurs jeunes filles ne veulent plus, arrive à la conclusion: rendons les cours facultatifs! Ladite commission a présenté cette proposition au Grand Conseil bernois qui doit traiter cet objet en février.

Notons que la commission est allée plus loin que le Gouvernement bernois, qui entendait obliger les jeunes à fréquenter le cours si elles n'étaient pas en apprentissage ou en cours de formation reconnue.

Cette proposition soulage les dix « boycotteuses » dénoncées en septembre dernier. L'affaire pénale n'est pas liquidée et elle pourrait bien se terminer en queue de poisson puisqu'on ne pourra vraisemblablement plus rien reprocher à ces « hors-la-loi ». Et ce n'est pas un hasard, aux yeux de beaucoup, que le dossier ait traîné chez le juge depuis l'automne dernier: mieux valait ne rien brusquer, vu qu'il y avait du changement dans l'air! (ams)

GFFD: collège présidentiel

A la suite de la démission de sa présidente, Mme Geneviève Aubry, le Groupement féminin de Force démocratique s'est donné un collège présidentiel de cinq membres dont quatre assumeront à tour de rôle la présidence administrative chaque année: Mmes Trudi Bauler, de Tavannes, présidente administrative pour 1982; Jenni Boillat, de Bévillard, secrétaire-caissière; Danièle Vogt, de La Neuveville, responsable des relations publiques; Jeanine Noirjean, de Tramelan et Jenni Studer, de Péry.

ASSOCIATIONS

Genève: assemblée générale de l'AMCF

L'Association genevoise des mères chefs de famille tenait sa cinquième assemblée générale le 4 février. Sa présidente, Mme Miriam Mayenfisch, a fait le bilan de l'année écoulée.

Bien-être physique et psychique, orientation professionnelle, égalité des droits figurent parmi les nombreux thèmes abordés au cours de l'année 1981. Des réunions juridiques ont été mises sur pied dans les quartiers. Mais l'AVS, l'amélioration de la fiscalité pour les familles monoparentales, la garde des enfants malades, restent au centre des préoccupations de l'association. Faute de volontaires, ces dossiers restent en suspens.

Mme Mayenfisch a également annoncé la création d'un comité national qui regroupe les associations cantonales. (Voir FS de janvier 1982). A cet endroit, elle rappela le souvenir de Maria de Salm, brusquement décédée au début de cette année. Membre fondateur de l'association genevoise, membre du comité et responsable de quartier, elle assumait la liaison entre Berne et Genève.

Les mères-chefs ont pu engager une secrétaire qui assume la permanence téléphonique tous les jours de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures. En outre, le journal de l'Association pourra tenir le coup une année encore, grâce à un don généreux.

« Nous avons ouvert le chemin. Il faut trouver maintenant des volontaires pour continuer le travail »: tel est le souhait exprimé par Mme Mayenfisch. Espérons qu'elle ait été entendue.

ED

Hélène Grégoire, ou le bonheur d'être femme

Invitée par l'AMCF le 4 février, Mme Hélène Grégoire, douce, menue, attachante, évoquait les événements qui ont tissé sa vie.

Une vie hors du commun, marquée par la volonté de sortir de l'ombre son monde de femme, de le mettre en lumière pour vivre en accord avec lui. Elle y a pleinement réussi.

Hélène Grégoire se souvient du chant du coq, écho mille fois entendu, qui lui révèle un matin l'existence des êtres et des choses. Petite fille blottie sous les couvertures, elle observe sa mère qui prépare la soupe, alors que la nuit s'attarde encore dans la ferme. Découverte de la beauté, de l'amour.

« Nous étions pauvres, mais si riches intérieurement. Je n'ai jamais porté de robes neuves, mais je possédais les levers de soleil, les forêts, la nature tout entière. Il faut dire aussi qu'en Mayenne, la pauvreté soudait les gens. Tout était amour, solidarité, respect aussi. Plus tard, j'ai découvert combien la richesse peut séparer les êtres.

D'un canton à l'autre

» J'avais un immense appétit de vivre, un besoin de fraternité, de liberté et j'étais heureuse. La guerre de 14-18 m'a arrachée à ce paradis, un matin de mes dix ans. Je n'étais pas préparée à habiter le monde de la réalité, ce monde où l'on perd ceux qu'on aime, ce monde où tous, nous devons vivre. Ma mère souffrait dans sa vie de femme, dans sa vie de mère aussi et cette souffrance, je ne l'acceptais pas. J'adoptais déjà une position de défi par rapport à ma vie future.

» A dix-huit ans, je me marie. Avec un citadin, un homme riche, un bourgeois. Je me sentais comme une reine et je suis entrée dans un monde aussi différent du mien que la nuit l'est de la lumière. Quelle gageure ! Mais quel moment de gloire aussi... J'étais bête. Et puis, forcément, la souffrance et l'échec ont suivi. J'ai assisté à la mort de mes rêves, à la mort de mon amour, à la mort de l'enfant que je portais. J'avais vingt ans.



» Je suis repartie dans la vie, seule, avec mes outils de pauvre, dont j'allais me servir pour gagner mon pain. Je ne voulais plus dépendre des hommes, être à leur merci. Je pensais en avoir fini avec eux et j'ai été intransigente. »

Hélène Grégoire vit alors des années difficiles. Que d'efforts, de luttas, de larmes aussi. C'est par le travail et l'amitié qu'elle renoue avec le monde des hommes. Elle n'est plus un petit être dépendant et dominé, mais leur égale, libre et authentique. Sa force, c'est qu'elle ne craint pas l'échec :

« De l'échec surgit souvent la victoire. Quatorze ans plus tard, je me suis remariée, avec un homme de la même condition que mon premier mari. Mais il n'était pas riche. Et, comment vous expliquer cela, il était bizarre. Il m'intriguait. C'est lui qui m'a fait travailler l'orthographe, qui m'a poussée à écrire. C'était dur, car j'étais si démunie : je n'avais appris qu'à vivre. Mais je n'avais aucun complexe. Je vous assure que personne au monde n'a jamais été plus fier que moi de ses fautes d'orthographe ! »

» Je n'avais aucune intention de devenir écrivain. Mais j'avais cette ténacité des gens de la terre et en m'ouvrant le monde de la pensée, mon mari me donnait une dimension supplémentaire. Je devenais un être équilibré. L'écriture m'a donné une liberté pour vivre. »

Hélène Grégoire : une très grande dame qui a su, avec beaucoup de simplicité, nous communiquer son bonheur d'être femme. Ses ouvrages sont édités à La Baconnière, à Neuchâtel. Il faut les lire : c'est quarante-cinq ans d'une vie exceptionnellement riche et dense que nous livre son auteur.

Eliane Daumont

ADF : du pain sur la planche à Neuchâtel

Aucune campagne électorale n'étant prévue au calendrier de 1982, l'ADF neuchâteloise compte en profiter pour faire un travail tant en étendue qu'en profondeur. Déjà intervenue par lettre auprès du Département de l'Instruction Publique pour dénoncer les différences d'enseignement et d'horaires entre filles et garçons dans les écoles primaires et secondaires du canton et demander qu'il soit mis fin à ces discriminations pour que le même enseignement soit garanti à tous et que soient assurées aux filles les mêmes chances de formation et de promotion qu'aux garçons, l'ADF neuchâteloise se trouve aujourd'hui confortée dans sa démarche par le feu vert que le Tribunal fédéral a donné au recours des parents de douze jeunes Vaudoises victimes d'iniquités scolaires. Le nouvel art. 4 de la Constitution fédérale, adopté le 14 juin par le peuple, doit aussi trouver son application dans une égalisation intégrale des programmes scolaires. Aussi l'ADF persévérera-t-elle dans sa démarche durant cette année, pour obtenir gain de cause.

Bureau de la condition féminine

L'idée de la création d'un Bureau de la condition féminine est sortie de sa phase fœtale. Invitée par le chef du Département de Justice et de Police, le conseiller d'Etat M. Pierre Du Bois, une délégation de l'ADF s'est rendue au Château pour présenter sa requête verbale, exposer ses buts, envisager ses plans et moyens, en tirant avantage des expériences déjà faites ailleurs sur le terrain, solliciter aussi des autorités cantonales non seulement des paroles prometteuses, mais surtout aussi la concrétisation de ses desiderata dans la pratique pour que soit réalisée l'égalité hommes/femmes votée le 14 juin.

Jura : une association des femmes chefs de famille

Depuis le mois de mars 1981, un groupe de travail réuni par le Bureau de la condition féminine a étudié la création d'une association des femmes chefs de famille.

Neuf séances ont été nécessaires pour faire un premier tour des problèmes posés aux femmes seules ayant charge de famille, puis pour élaborer les statuts de l'association, dont la création s'est révélée très vite nécessaire, enfin pour préparer un programme d'activités.

C'est vendredi 22 janvier que l'association des femmes chefs de famille s'est constituée.

Ses buts

Cette association apolitique, non confessionnelle et sans but lucratif, désire aider les femmes chefs de famille dans les problèmes psychologiques, juridiques et économiques en organisant l'information, l'entraide et en collaborant avec les autres associations féminines. Elle permettra aux femmes chefs de

Reçue avec bienveillance et compréhension, la délégation, à la suite d'un entretien objectif et approfondi, fut unanime à approuver les mesures envisagées en commun, pour donner dès que possible à cette première entrevue une suite qui permette de mettre sur pied un Bureau de la condition féminine dans un avenir qui ne soit pas les calendes grecques. Un regain de labeur et d'efforts de la part de l'ADF est bien entendu indispensable pour arriver à bonne fin.

AF et ADF

L'Aide Familiale, — une institution éminemment humanitaire et de pressante actualité, attentive à colmater les lézards de notre édifice social — a capté l'intérêt des membres de l'ADF des Montagnes neuchâteloises réunies en assemblée générale pour faire le bilan de l'année écoulée : pas de quoi pavoiser malgré une activité bien soutenue, baisse des effectifs après radiation de membres très âgés et désintéressés, diminution du capital, suite à des frais de publicité très élevés et aux cotisations très chères à l'ADF centrale. Le recrutement restera donc l'objectif primordial pour l'année 1982, sans négliger les actions pour l'égalité scolaire et la création d'un Bureau de la condition féminine sur le plan cantonal. Une fois le comité reconduit dans ses fonctions, Mlle A. Mayoraz, aide familiale depuis vingt-cinq années à la Chaux-de-Fonds, laissa parler son cœur en racontant ses expériences dans ce travail social qui réclame savoir-faire, abnégation et sacrifices, travail qui s'avère plus difficile aujourd'hui en raison des très nombreux cas sociaux quasi insolubles, mais aussi de carences inquiétantes et graves consécutives à l'actuelle situation de crise et de chômage dans la cité. Des raisons financières, comme aussi l'insuffisance du personnel ne permettent pas, pour le moment, d'apporter les remèdes qu'il faudrait.

Jenny Humbert-Droz

famille de s'unir et de se solidariser pour se faire entendre. Elle est ouverte à toute femme chef de famille, célibataire, divorcée, séparée ou veuve.

Son comité

Le comité est composé de sept personnes. Madame Renée Ducommun, Les Bois, en assume la présidence, Madame Danièle Oertli, la vice-présidence et Madame Edith Gue-ninchault, le secrétariat.

Déjà, la jeune association a prévu d'organiser une soirée d'information qui sera annoncée prochainement. Elle tient à mettre l'accent sur la solidarité et attend avec impatience de nouvelles sociétaires.

Devenez membres !

Toute femme devant supporter seule la charge d'une famille et s'intéressant aux activités et à l'aide d'une telle association, est invitée à devenir membre de l'Association des femmes chefs de famille.

On peut contacter la présidente, Madame Renée Ducommun, N° de tél. (039) 61 13 88 (privé) ou (039) 51 22 00 (professionnel), ou

la vice-présidente, Madame Danièle Oertli au N° de tél. (066) 22 58 56.

On peut évidemment aussi s'annoncer au Bureau de la condition féminine (066) 21 53 02).

Fusion à l'ADF neuchâteloise

L'Association neuchâteloise pour les droits de la femme, dont le but est la promotion de la femme dans tous les domaines, comprenait les sections des Montagnes neuchâteloises, de Neuchâtel et Colombier, environs.

Pour éviter la dispersion de leurs forces et simplifier le travail administratif, depuis quelque temps, l'idée d'une fusion des sections du bas du canton faisait son chemin et, les derniers obstacles surmontés, la « Section du littoral neuchâtelois » vient de se créer.

Le comité élu est le suivant : Marlène Gaber (Chez-le-Bart), présidente ; Hélène Dubied (Colombier), Valentine Schaffter (Neuchâtel), vice-présidentes ; Michèle Enz (Neuchâtel-Peseux), A.-M. Rognon (St-Aubin), secrétaires ; Charlotte Bastaroli (Rochefort), caissière ; Erika Borel (Auvornier), C.-J. Monjon (Colombier), Pauline Jacot (Auvornier), assesseurs.

Les séances mensuelles se tiendront une fois à Neuchâtel, une fois à Colombier.

(JHD)

AMCF de Neuchâtel : continuera ? Continuera pas ?

L'Association des Mères Chefs de Famille (AMCF) de Neuchâtel pose à l'ordre du jour de son assemblée générale (25 février) la question : notre association est-elle encore viable ? Répond-elle à un réel besoin ? Faut-il poursuivre ?

Deux années d'activités variées et intéressantes n'ont pas suffi à stimuler la participation des membres aux réunions et rencontres. Aussi l'éventualité d'une mise en veilleuse pour « se repenser » est-elle à envisager. C'est l'assemblée du 25 février qui en décidera.

(JHD)

DÉCÈS

Kitty Ponse

Kitty Ponse, une des pionnières de la génétique moderne est décédée à Genève le 10 février à l'âge de 84 ans. Elle fut nommée professeur à la faculté des sciences en 1947 seulement, soit 23 ans après sa première découverte sur l'inversion expérimentale du sexe chez un vertébré : le crapaud, en 1924.

Femme remarquable, sa carrière était toujours citée en exemple par les féministes pour montrer que des femmes aussi pouvaient enseigner les sciences à l'Université. On peut cependant se demander quelle carrière internationale aurait fait cette femme... si elle avait été un homme ; elle dont les recherches ont porté entre autres sur l'intersexualité chez les vertébrés.

Voici ce qu'un de ses anciens étudiants, Marino Buscaglia écrit à son sujet dans le « Journal de Genève » :

L'envergure de ses connaissances dans tous les domaines de la biologie, la rigueur de ses analyses et son impressionnante capacité de synthèse ont fait d'elle un des meilleurs enseignants de notre Faculté des sciences (privat

docent en 1929, chargée de cours en 1942, professeur dès 1947).

Nous sommes nombreux à nous souvenir du charme intellectuel qui émanait de chacun de ses cours. Malgré l'aridité des sujets présentés, cette femme exceptionnelle savait communiquer l'enthousiasme qui l'animait constamment dans sa recherche. Et cet enthousiasme était si grand et si communicatif qu'elle fut à l'origine de plusieurs vocations.

Tous ceux qui, par le monde, lui doivent leur formation ont été frappés par son énergie et sa générosité. Il n'oublieront pas la flamme qui l'habitait.

AGENDA DE CE MOIS

Lyceum-club-Lausanne

Rue de Bourg 15, Lausanne.

5 mars à 17 heures : récital de **Claire-Lise Converset, Véronique Turian et Fredy Felgenhauer**. (Œuvres de Britten, Reger et Dvořák).

19 mars à 17 heures : **M. Weber-Perret**, président de l'Alliance culturelle romande : « Guy de Pourtalès, ce Romand cosmopolite et romantique ».

26 mars à 17 heures : **Jeanne-Marie Nicole**, journaliste, nous parle de ses souvenirs de « guerre » et signe son livre : « En marchant au pas Mam'zelle ».

2 avril à 17 heures : **Janine Massard**, écrivain : « La littérature, reflet de la société ? ». Elle signera son livre « Christine au dévaloir ». (Lecture : Isabelle Chabanel)

Maison de la femme

Eglantine 6, Lausanne.

11 mars à 14 h. 30 : « Activités du Musée des arts décoratifs », par Rose-Marie Lippuner, conservateur. (Union des femmes)

11 mars au 3 avril : huiles de **Roy Jaeggi** à la galerie de l'Eglantine (14 h. 30 à 18 heures, sauf dimanche)

16 mars à 20 h. 15 : « Une recherche spirituelle pratique grâce à une impulsion de Rudolf Steiner » par **M. Gilbert Ruga**. (Organisé par la Maison de la femme).

1er avril à 14 h. 30 : « Souvenirs du Léman », par **André Guex**, professeur. (Dias) (Union des femmes).

Lyceum-club-Neuchâtel

Jeudi 4 mars — 15 heures — « Rompons-le-Vieux ou les pierres qui chantent ». Film présenté par Jeanne Bovet, lycéenne.

Dimanche 14 — 17 heures — Concert. Salle de musique Fausses-Brayes. Denise Brengard, soprano et Janine Gaudibert, pianiste. Au programme Mozart, Wolf, Rachmaninov, R. Strauss, Chabrier, F. Tischhauser.

Mardi 23 — 20 heures — Exposé de M. Michel Schlup, sous-directeur de la Bibliothèque de la Ville, sur l'imprimerie et l'édition en Pays neuchâtelois, pendant la période pré-révolutionnaire.

Dimanche 28 — 17 heures — Concert. Salle de musique des Fausses-Brayes. Gilbert Bérard pianiste. Au programme Liszt, Bartok, Schumann.

Mercredi 31 — 19 heures — Soirée musicale suivie de buffet. June Pantillon et son fils Louis, violoniste. Au programme Mozart, Beethoven, Tchaïkovski, Saint-Saëns. Entrée libre. Maris et amis bienvenus. Inscriptions pour le buffet auprès de Gilberte Sandoz 25 18 16.

Nominations - élections

Jura : présidente du PDC

Pour la première fois de son histoire, le Parti démocrate-chrétien du Jura a désigné une femme à sa présidence. Il s'agit de Mme Marie-Madeleine Prongué, juriste, de Porrentruy.

Le Parti démocrate-chrétien est la plus importante formation politique cantonale. (ams)

Femmes pour la Paix - Genève

Les Femmes pour la Paix tiendront leur assemblée générale le mardi 9 mars à 20 h. 30 à la Maison des Jeunes. Chaque membre du comité y parlera des multiples activités de l'année. Prises de positions, manifestations, communiqués de presse...

Le troisième numéro de leur organe d'information « La Lettre », précise certaines prises de position. On peut se la procurer en écrivant à Femmes pour la Paix, 23, chemin Lehman, 1218 Grand-Saconnex.

Exposition-vente Pénélope (GE)

N'oubliez pas d'aller visiter l'exposition-vente de Pénélope, à la Maison des Jeunes, 5, rue du Temple, Genève, du 26 mars au 3 avril. Heures d'ouverture : 14 h. 30 à 21 heures. Chaque jour des « Pénélopes » démontreront du matériel destiné à l'artisanat dans les activités suivantes :

- tissage et filage,
- macramé,
- gravure et peinture sur verre,
- batik et peinture sur soie,
- peinture sur bois,
- poupées,
- email à froid.

Chaque visiteur pourra acquérir le matériel pour faire pareil... ou presque. L'originalité de cette exposition consistera non pas seulement à pouvoir admirer et acheter des objets artisanaux, mais surtout à pouvoir acquérir les outils, les méthodes, les produits de base pour faire soi-même des objets artisanaux.

A l'occasion de cette exposition, le deuxième catalogue Pénélope sortira de presse. On y retrouvera la liste des artisanes membres de l'association, ce qu'elles font, leur adresse.

Pénélope s'adresse à toutes celles qui ont envie de travailler avec leurs doigts et qui se sentent un peu (même très peu!) artiste.

Participation de la femme à la défense générale

Séminaire de l'Association suisse pour les droits de la femme

Etudiant depuis quelques mois le « Rapport Weitzel », les membres de l'ADF se trouveront à Berne le **27 mars 1982, à 10 heures, au Buffet de la Gare**.

Participeront à ce séminaire : Dr J. Schärli (chef du Bureau de politique de sécurité), Mmes V. Muller (lic. phil. et historienne, ADF), A. Weitzel (ancien chef SCF), Dr R. Meier (chef ass. Institut de sociologie, Uni. Berne), Dr G. Haller (avocate), plus une représentante de « Femmes pour la Paix ».

Femmes suisses